

Poitiers, le 4 septembre 2023

Rentrée scolaire 2023-2024 : **Visite des collèges René Descartes à Châtelleraut et** **Théophraste Renaudot à Saint-Benoît**

Dans le cadre de la rentrée scolaire, Alain PICHON, Président du Département de la Vienne et Henri COLIN, Vice-Président en charge de l'Éducation, des Collèges, de l'Université et des Bâtiments, ont visité ce jour, le collège René Descartes à Châtelleraut et le collège Théophraste Renaudot à Saint-Benoît. L'occasion d'aller à la rencontre des collégiens, et également des agents du Département et de l'ensemble de la communauté éducative qui œuvrent au quotidien pour le bien être des élèves et assurer le bon fonctionnement des établissements.

➤ **Collège René Descartes à Châtelleraut**



640 élèves sont attendus à la rentrée dans cet établissement et 12 agents du Département y travaillent. Le collège dispose d'une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) de 58 élèves (4 niveaux de 14 à 17 élèves). Les SEGPA permettent à certains élèves de suivre un parcours individualisé durant les trois cycles du collège et d'y acquérir des connaissances pour préparer ensuite une formation professionnelle et qualifiante de niveau V. Le collège accueille également une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de 12 élèves.

Dans le cadre du Plan Collèges 2015-2025, une réhabilitation complète du collège est en cours d'élaboration avec une remise à niveau de l'ensemble des éléments bâtis, des installations techniques et des équipements de l'établissement et ses fonctionnalités. Le montant de cette opération d'envergure est estimé à 24 M€. Un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour une mission de conduite d'opération a été retenu : la société KAPEA. L'étude de programmation de cette opération pourra débuter en octobre prochain et devrait être achevée au printemps 2024. **Le calendrier et les modalités de mise en œuvre des travaux seront arrêtés au printemps prochain avec le phasage des opérations, il sera alors possible de lancer le concours d'architecture permettant de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre.**

Cette réhabilitation est complétée en 2023 par divers travaux d'entretien et de réparations : sécurisation des huisseries du bâtiment de l'administration, installation d'un interphone dans le logement du principal adjoint, mise en sécurité du mur mitoyen, réalisation d'un gravillonnage sur émulsion sur le parking des Professeurs, travaux dans la salle informatique.

L'établissement est pleinement engagé dans une démarche de développement durable. Grâce à la plateforme Agrilocal86, mise à disposition par le Département de la Vienne, **30,80 % des produits proposés par l'établissement sont des produits locaux, contre 5,16% en 2016.**

Le collège fait partie des établissements pilotes du dispositif Territoires Numériques Educatifs, qui vise à lutter contre les risques de décrochage scolaire et la fracture numérique. Dans ce cadre, le collège sera équipé d'un « lab Numérique » composé de tablettes, d'un écran tactile interactif de grande dimension, d'ordinateurs portables, de mobiliers adaptables et d'autres éléments en lien avec le projet pédagogique de l'établissement : Web radio, Web TV, imprimante 3D, solutions pour le codage et la robotique. Il sera équipé d'un dispositif performant de visio-conférence et verra tous les ordinateurs fixes remplacés par des ordinateurs portables. Les ordinateurs fixes, ainsi remplacés, feront quant à eux l'objet d'un recyclage pour être ensuite remis à des familles non équipées.

➤ Collège Théophraste Renaudot à Saint-Benoît



L'établissement va accueillir 740 élèves pour la rentrée, dont 678 élèves en enseignement général et 62 élèves en enseignement de SEGPA.

En 2023, les travaux de réaménagement des salles de sciences et de réhabilitation des plateaux techniques de la SEGPA du collège vont se finaliser. La première partie de cette opération, concernant les salles de sciences, a été livrée à la rentrée des vacances de printemps, de même qu'une partie des aménagements des ateliers SEGPA (atelier « Habitat »). Les compléments pour l'atelier « Habitat » et les études pour l'atelier « Hygiène, Alimentation, Services (H.A.S.) » sont en cours

de finalisation. **Ces travaux représentent un budget de 2 M€.**

Le Département de la Vienne a également procédé à l'acquisition d'une centaine de chaises pour le réfectoire de la demi-pension et du mobilier pour 4 salles de classes d'enseignement général et la salle d'arts plastiques.

Plusieurs projets pédagogiques du collège sont soutenus par le Département de la Vienne. **En 2023, le collège a reçu une subvention de 2 262 € dans le cadre de l'appel à projets sur les espaces naturels sensibles** pour permettre la découverte de ce patrimoine naturel, et sensibiliser sur la nécessaire préservation de la biodiversité.

Le Département de la Vienne a versé une subvention de 11 000 € à l'association Enfance Famille pour le fonctionnement de la classe relais, qui permet de lutter contre le décrochage scolaire et de soutenir les élèves en voie de déscolarisation.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Audrey VOISIN



 05 49 55 66 97 - 06 42 97 26 48

 avoisin@departement86.fr